

Amiens, le 27 octobre 2015

Monsieur Emmanuel DELAHAYE
Maire de Mons Boubert
Mairie
59 rue Bas Mons
80210 MONS BOUBERT

Réf. : Palmarès Label régional
Villes et Villages Fleuris 2015

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver le Palmarès régional 2015 des Villes et Villages Fleuris ainsi que le compte-rendu suite au passage du Jury dans votre commune en septembre.

Je vous précise que le jury régional attribue le label "Ville ou Village Fleuri" correspondant au niveau de fleurissement 1, 2 et 3 fleurs et propose au jury national, pour la 4^{ème} fleur, les communes ayant réalisé un effort exceptionnel de fleurissement et d'amélioration du cadre de vie.

Les prochaines Assises régionales du fleurissement se dérouleront le 5 novembre 2015 à 14 h à Mégacité Amiens sur le thème de « Les habitants au cœur du fleurissement » suivies de la Remise des Prix du Label 2015. J'espère avoir le plaisir de vous accueillir à cette occasion

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Présidente du Jury régional des Villes
et Villages Fleuris



Françoise VAN HECKE
Conseillère régionale en charge du
Tourisme et des Jardins

Villes et Villages Fleuris de Picardie 2015

Compte-rendu de la visite du jury régional du 18 septembre

MONS-BOUBERT

Le jury remercie Monsieur le Maire et son équipe pour leur accueil, pour la présentation du programme d'aménagement paysager engagé par la commune et pour la visite organisée.

1/ La démarche de valorisation

Le dossier envoyé avant la visite détaillait chaque critère d'exigence du label. Il a permis au jury de prendre connaissance de la démarche d'embellissement entreprise par la commune.

La présentation a permis au jury de constater que les critères et exigences du label étaient parfaitement maîtrisés. Le jury félicite la commune pour sa grande motivation et pour l'ensemble de son travail et de sa réflexion. Le plan de gestion de la commune, entretenu par un code qualité, a été jugé pertinent, établi et suivi. La mise en place d'une gestion différenciée est remarquablement réalisée.

2/ Animation et promotion de la démarche

Le jury encourage la commune à pérenniser l'ensemble de ses démarches de communication et de sensibilisation auprès de ses habitants, notamment : la mise en valeur du logo VVF sur les supports de communication, les réunions, les publications et les contrats citoyens pour le fleurissement.

De nombreuses actions collaboratives de sensibilisation en place sont à pérenniser : poulailler partagé, jardin pédagogique, toilettes sèches, implication des enfants, présentation des quatre types de gestion-animations land'art avec l'école...

Le jury recommande de renforcer la qualité du patrimoine vernaculaire par la mise en place de panneaux d'informations propres à la référence : textes, illustrations anciennes...



3/ Patrimoine végétal et fleurissement

Le jury a apprécié que le patrimoine soit mis en valeur par le fleurissement.

L'inventaire des arbres et les tailles raisonnées des arbustes sont d'excellentes démarches environnementales ainsi que leur classification pour la gestion.

Le jury a apprécié la présence d'un fleurissement tout au long de l'année.

Il faudrait envisager la plantation de Taxus au fond du cimetière en remplaçant quelques arbustes caducs qui prendraient place ailleurs dans le village ou dans le cimetière ancien.

Le jury attire votre attention sur la présence d'espèces exotiques envahissantes : le Buddleia, le Solidage et la Renouée du Japon. Pour tout conseil, la commune peut se rapprocher du CPIE ou du Conservatoire Botanique National de Bailleul.

4/ Gestion environnementale et qualité de l'espace public

Le jury a été très sensible à la diminution de l'utilisation d'intrants. Toutefois, il serait appréciable de trouver une alternative aux produits phytosanitaires toujours utilisés.

Le jury a apprécié la gestion différenciée des espaces verts et le plan de gestion très bien élaboré.

Le jury a noté la vigilance apportée à la rénovation du patrimoine bâti.

Il encourage la commune à mener à bien son projet de bistrot de pays qui augmentera son attractivité touristique.

De très belles initiatives ont été mises en place : la fauche tardive, le tri sélectif enterré et aménagé, le compostage volontaire, l'assainissement non collectif pour alléger les coûts et l'intégration paysagère du lotissement.

Il serait intéressant de veiller à l'harmonie chromatique (1 à 3 couleurs maximum) par secteur.



Le Jury attribue le label « 3 Fleurs » à la commune et la félicite pour l'ensemble de son travail et pour la pertinence de ses démarches. La commune sera présentée au conseil national des "Villes et Villages Fleuris" pour l'éventuelle attribution de la 4^{ème} fleur. Le jury lui adresse ses vœux de réussite.



Si vous souhaitez être accompagnés, vous pouvez contacter le :

CAUE de la Somme pour les questions d'aménagement et de paysage

5 rue Vincent Auriol - 80000 AMIENS - 03 22 91 11 65

CPIE Vallée de Somme pour les questions liées à l'environnement

32 route d'Amiens - 80480 DURY - 03 22 33 24 24

Chemins de Picardie pour les questions liées aux chemins ruraux

*1, chemin du Pont de la Planche - 02000 BARENTON-BUGNY – 06 38 10 04 85-
etudes2@cpie80.com*

CRT de Picardie pour les questions liées à la labellisation

*Chantal LOHIER - 3 rue Vincent Auriol - 80000 AMIENS - 03 22 22 33 68
chantal.lohier@picardietourisme.com*

*Françoise VAN HECKE – Présidente du Jury régional des Villes et Villages Fleuris
06 77 76 54 21 - fvanhecke@cr-picardie.fr*

Palmarès 2015 (suite)



46 communes

ABBEVILLE (Somme) - 24 155 hab.

BEAUTOR (Aisne) - 2 696 hab.

BRESLES (Oise) - 4 260 hab.

CAMPEAUX (Oise) - 546 hab.

CHATEAU-THIERRY (Aisne) - 15 020 hab.

CHAUNY (Aisne) - 11 983 hab.

COMPIEGNE (Oise) - 40 517 hab.

CREIL (Oise) - 34 500 hab.

- Obtient une 3ème fleur

CREPY-EN-VALOIS (Oise) - 14 874 hab.

- Obtient une 3ème fleur

DOULLENS (Somme) - 6 717 hab.

DURY (Somme) - 1 267 hab.

FAYET (Aisne) - 588 hab.

FERRIERES (Somme) - 460 hab.

GLISY (Somme) - 578 hab.

- Obtient une 3ème fleur

GUISE (Aisne) - 5 173 hab.

HARDECOURT-AUX-BOIS (Somme) - 72 hab.

HIRSON (Aisne) - 9 383 hab.

HONDAINVILLE (Oise) - 611 hab.

ITANCOURT (Aisne) - 1 118 hab.

LA CAPELLE (Aisne) - 1 853 hab.

LA FERRE (Aisne) - 3 037 hab.

LAON (Aisne) - 25 986 hab.

LE COUDRAY-SAINT-GERMER (Oise) - 888 hab.

LIEUVILLERS (Oise) - 651 hab.

LIMÉ (Aisne) - 188 hab.

LONGUEVILLETTE (Somme) - 77 hab.

MAIZICOURT (Somme) - 191 hab.

- Obtient une 3ème fleur

MILLEN COURT-EN-PONTHIEU (Somme) - 375 hab.

MONS BOUBERT (Somme) - 531 hab.

- Obtient une 3ème fleur

- Présentation à la 4ème fleur

MONTATAIRE (Oise) - 12 500 hab.

- Obtient une 3ème fleur



NOYON (Oise) - 13 478 hab.

OURSSEL-MAISON (Oise) - 261 hab.

PERONNE (Somme) - 7 887 hab.

PRESLES-ET-THIERNY (Aisne) - 383 hab.

- Obtient une 3ème fleur

SAINT-QUENTIN (Aisne) - 55 978 hab.

SENLIS (Oise) - 16 170 hab.

SERVAL (Aisne) - 44 hab.

SEUX (Somme) - 162 hab.

SOISSONS (Aisne) - 28 646 hab.

TERGNIER (Aisne) - 14 139 hab.

THIBIVILLERS (Oise) - 206 hab.

THOUROTTE (Oise) - 4 736 hab.

TILLE (Oise) - 1 102 hab.

VERVINS (Aisne) - 2 666 hab.

VIGNACOURT (Somme) - 2 372 hab.

VILLERS-SAINT-PAUL (Oise) - 6 171 hab.



Prix spéciaux 2015

BRAINE	Prix de l'engagement environnemental du jardinier à Kévin Bellemanière
BUIRE	Prix de la Communication
PRESLES-ET-THIERNY	Prix de l'implication personnelle à Jean-Claude Thorin
ROUCY	Prix du dynamisme à l'association « Les Iris »
SAINT-MICHEL	Prix du jardinier émérite à Jean-Marie Liénard
AGNETZ	Prix de l'implication au jardinier Christian DARCAIGNE
AGNETZ	Prix de l'implication au jardinier Christophe SBRAGGIA
FOUQUENIES	Prix de l'animation pédagogique
LE PLESSIS-BRION	Prix de la motivation du jardinier à Edwin Flour
MONTATAIRE	Prix de la maîtrise paysagère à Jean-Luc Deremy
CONTY	Prix de l'engagement environnemental
LONGUEAU	Prix de l'engagement et du partage à Olivier Cardon
MAIZICOURT	Prix de la générosité à Nadine
MAIZICOURT	Prix de la générosité à Catherine
MAIZICOURT	Prix de la générosité à Christiane
MONS BOUBERT	Prix d'excellence du jardinier à Mickaël Poiret
MONS BOUBERT	Prix du travail collaboratif à Mickaël Poiret
MONS BOUBERT	Prix du travail collaboratif à Emmanuel DELAHAYE
PONT-REMY	Prix de l'excellence à Vivien Soudain
TOURS-EN-VIMEU	Prix de l'équipe « sécateurs et binettes »
VILLE-SUR-ANCRE	Prix du jardinier à Ludovic Caron